

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DE MONTREAL

Lecture du Dimanche

Publiée avec l'approbation de Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Montréal.

Paraissant le Samedi.

SOMMAIRE

L'ÉVÊQUE ET LA DOCTRINE CHRÉTIENNE.—
ROME: indulgence des associés de la Propagation de la Foi; pèlerinage des associations ouvrières; don du diocèse de Santa-Fé (N. Mexique). CHRONIQUE DIOCÉSAIN: ordination; congrégation du T.-S. Rédempteur; conférence à la Faculté des arts; le *Propagateur de la dévotion à Ste Philomène*, pèler-



SOMMAIRE

nage des paroisses de St-Narcisse, et St-Jacques des Piles.—
— PAPE ET ROI.—
LE FILS DU SEIGNEUR DE CAPHARNAUM.—
MGR LAMARCHE, nouvel évêque de Quimper et Léon.—
SAINT VINCENT DE PAUL, curé de CLICHY.—
MISSIONS ÉTRANGÈRES—
Tonkin, méridional.—
UNE CONVERSION (*fin*).
—PRIONS POUR NOS MORTS.

LE NUMÉRO

PRIX DE L'ABONNEMENT

LE NUMÉRO

2 Cents

Une piastre par an, payable d'avance.

2 Cents

Les abonnements datent du premier de chaque mois.

Permis d'imprimer: † EDOUARD-CHS, Archevêque de Montréal.

Adresser toutes communications concernant l'administration à
FM. EUSÈBE SENÉCAL & FILS, et pour la rédaction à **M. P. DUPUY**
Bureaux: No 20, rue Saint-Vincent, Montréal.

PRIÈRES DES QUARANTE HEURES

DIMANCHE,	30	OCT.	—Villa-Maria.
MARDI,	1	NOV.	—Annonciation du Lac des 2 Mont.
JEUDI	3	“	—Sainte Agathe.
SAMEDI,	5	“	—Saint-Charles de Lachenaie.

FETES DE LA SEMAINE.

DIMANCHE,	30	OCT.	—Vingt-deuxième d. après la Pentecôte. Patron. B. V. M., d. m., ornements blancs. <i>On annonce la Toussaint et le jeûne de Vigile, ainsi que le jour des Trépassés.</i>
Lundi,	31	“	—Jeûne. Vigile de la Toussaint, ornés verts.
Mardi,	1	NOV.	—TOUSSAINT, d. 1 cl. (oblig), ornés blancs.
Mercredi,	2	“	—TRÉPASSÉS, ornements noirs.
Jeudi,	3	“	—De l'Octave, semid., ornements blancs.
Vendredi,	4	“	—Saint Charles, E. C., doré, ornés blancs.
Samedi,	5	“	—De l'Octave, semid., ornements blancs.

OFFICES EXTRAORDINAIRES.

EGLISE MÉTROPOLITAINE.— *Mardi* 1, office pontifical à la messe et aux vêpres. Après la grand'messe Mgr l'Archevêque donnera la bénédiction papale. Les vêpres des morts immédiatement après les vêpres du jour.

Le soir, à 7 heures, prière du Saint-Rosaire comme à l'ordinaire.

Mercredi 2, messe pontificale à 9 heures, suivie du sermon.

Tous les jours du mois de novembre, messe à 7 heures A. M. et le soir, prière pour les âmes du purgatoire, à 7 heures.

Jeudi 3, la messe de 7 heures sera offerte pour les associés de la Propagation de la Foi décédés,

Vendredi 4, à 7 heures, grand'messe pour les anciens Evêques de Montréal.

Samedi 5, à 7 heures, grand'messe pour les chanoines défunts.

EGLISE SAINT-JOSEPH (rue Richmond).— Le jour de la Toussaint, vêpres des morts et sermon à 7 heures P. M.

Le jour des morts, service à 8 heures A. M. Le soir à 7½ heures, clôture du mois du Rosaire; sermon et bénédiction du Saint-Sacrement.

Tous les soirs, pendant le mois de novembre, à 7½ heures, chapelet et lecture sur la dévotion en faveur des âmes du purgatoire. Tous les vendredis du mois, à la même heure, chemin de la croix.

Eglise Saint-Antoine.— Exercices du mois des âmes du purgatoire tous les matins après la messe de 7 heures, le dimanche après les vêpres.

La Toussaint: vêpres des morts à 7½ heures, le jour des morts, service à 8 heures A. M.

SAINT-JÉRÔME.— *Jeudi* 3, confirmation.

GRAND-SÉMINAIRE.— *Dimanche* 30, ordination.

Dimanche 30.— Fête du titulaire du Bienheureux Alphonse.
Solennité de celui de Saint-Raphaël à l'Île Bizard.

L'ÉVÊQUE ET LA DOCTRINE CHRÉTIENNE

Tout évêque catholique a pour mission de défendre et de propager la religion, d'affirmer et de faire connaître Jésus-Christ et son Eglise, de maintenir, et, au besoin, de ramener les âmes dans le chemin de la vérité, de la justice et du salut. Il est envoyé pour faire prévaloir, sur la terre, des pensées qui sont celles de Dieu dans le ciel ; pour convaincre, persuader et conquérir les âmes et les mettre en possession du bonheur éternel, qui est leur fin dernière et le but de la création, comme l'enseignent les saintes Ecritures. En un mot, pontife, docteur, et père, il représente et, autant qu'on peut le dire, il continue l'Homme-Dieu, le suprême évêque de nos âmes, qui les nourrit de ses doctrines, après les avoir rachetées de la mort par l'efficacité de son sang. Il continue les apôtres et leurs successeurs, dont le noble et fécond ministère a traversé les siècles avec une force de résistance et d'expansion que rien n'a pu vaincre, défiant le glaive des persécuteurs, survivant à toutes les révolutions qui ont changé tant de fois la face des empires, portant le nom de Jésus-Christ plus loin qu'aucun grand capitaine n'a porté ses armes, inspirant au monde entier l'amour et le courage des vertus qui assurent la gloire et la félicité de l'autre vie.

Mais ce ministère s'appuie sur la vérité qui gêne, pour combattre et vaincre le mensonge qui flatte ; sur l'austère Évangile d'un Dieu crucifié, pour réprimer les sens empressés de jouir ; sur les invisibles réalités du siècle futur, pour dissiper le prestige des choses créées et détruire tous les vains rêves du présent. Selon la vaillante doctrine qui nous vient du ciel, la vie est un travail et la souffrance une loi aussi inévitable que féconde ; selon cette doctrine, l'homme doit recommencer en lui les vicissitudes qu'a subies le Verbe incarné, achever la passion du Rédempteur par ses expiations personnelles, et convertir ainsi les épreuves d'un jour en un trésor de gloire impérissable.

Or, ce grave enseignement qui s'empare de l'homme tout entier pour discipliner son esprit, son cœur et ses sens, a toujours paru dur à entendre et surtout à pratiquer ; d'abord, parce qu'il se présente avec des vérités mystérieuses et des préceptes, et que, à ce titre, il humilie l'orgueil de la raison, si fière de ses forces et si jalouse d'indépendance ; ensuite, parce qu'il impose à l'activité tout un ensemble de règles laborieuses et pénibles, et que par là-même il révolte les tendances sensuelles du corps, si ennemi de la fatigue et de la douleur ; enfin, parce qu'il ordonne d'aimer Dieu par-dessus toutes choses, de souffrir, et, au besoin, de mourir pour sa gloire, et que, de la sorte, il déchire et fait saigner le cœur humain, si fortement épris de lui-même et si enclin à l'égoïsme. Et non seulement il a paru chér à entendre et surtout à pratiquer, mais on l'a contredit, injurié, combattu. Ces dissentiments et ces luttes sont de tous les siècles et de tous les pays, et l'histoire de

l'Église en est le récit émouvant. Il y a plus : ils sont de tous les instants et de tous les hommes, et la conscience de chacun en est le théâtre agité. Les sens font la guerre à l'esprit, qui fait la guerre aux sens. Quiconque vit selon la piété est condamné à souffrir, car il ressent les coups de ce glaive que Jésus-Christ est venu apporter ici-bas. — MGR DARBOY.

ROME.

Indulgences des associés de la Propagation de la Foi. — Un décret de la S. C. des Rites, en date du 16 juillet 1887, spécifie les conditions dans lesquelles les associés de la Propagation de la Foi et les collecteurs ou directeurs peuvent jouir des indulgences et prérogatives à eux accordées par le Saint-Siège.

Voici les plus importantes de ces décisions :

En répondant au cinquième doute qui était proposé, la Sacrée Congrégation déclare :

1o Que les prêtres (*collecteurs ou directeurs*) de la Propagation de la Foi ne peuvent jouir des indulgences et privilèges, qu'après en avoir obtenu l'autorisation de leur évêque ;

2o Les prêtres qui veulent user de ces facultés et privilèges doivent personnellement recourir à l'Ordinaire pour obtenir son autorisation ;

3o Cette autorisation, l'évêque peut la donner en général (*in globo*) ;

4o L'approbation donnée par l'évêque à l'Œuvre de la Propagation de la Foi dans son diocèse ne peut être prise pour cette autorisation.

Dans le septième doute, on demande à partir de quel moment le prêtre collecteur peut commencer à user des privilèges et facultés qui lui sont accordés. La Congrégation répond : " Le prêtre collecteur a droit aux privilèges du jour où il verse ou toute la somme de l'année, ou une partie de cette somme, d'après les statuts de l'Œuvre."

—Le pèlerinage des associations ouvrières divisées en groupe du Nord et groupe du Midi a dû arriver à Rome le 13 octobre. Il se compose à cette heure de mille quatre cents personnes dont mille cent ouvriers. Ils seront reçus par le Saint-Père dans la grande salle ducale du Vatican. Ils pourront y arborer les bannières de leurs œuvres avec le drapeau de leur province et porter les insignes de leurs sociétés. Ils seront présentés par Mgr Langénieux, cardinal-archevêque de Reims et par M. Harmel, le célèbre chef d'industrie.

On croit qu'à cette occasion le Pape fera son discours sur la question sociale.

La tenue, pour l'audience pontificale est : habit et pantalons

noirs, cravate et gilet blancs ou noirs ; mais le Saint-Père a accepté de recevoir les ouvriers dans leur costume de voyage, sachant bien qu'il leur est impossible d'être en habit.

CHRONIQUE DIOCESAINE

Ordination à l'église métropolitaine, en date du 23 octobre 1887 :
Diaconat.—Révérend Père E. Dufresne, S. J.

A l'occasion de la célébration à Lille du centenaire de l'entrée au ciel de saint Alphonse de Liguori, le fondateur de la Congrégation du T. S.-Rédempteur, la *Semaine* de Cambrai donne sur les RR. PP. Rédemptoristes des détails qui seront lus avec intérêt dans notre ville, où ces religieux ont depuis 1885 la charge d'une paroisse.

“ Fondée en 1732, la Congrégation du Très-Saint-Rédempteur a été approuvée et mise au rang des Instituts religieux par Benoît XIV, en 1749.

“ Essentiellement apostolique, la Congrégation du Saint-Rédempteur a pour fin de contribuer à continuer la rédemption sur la terre, par le moyen des missions, des retraites et autres travaux du même genre. Elle accepte les missions partout, chez les infidèles comme en pays chrétiens, dans les plus grandes villes comme dans les plus humbles hameaux ; mais il lui est ordonné d'avoir et de montrer une préférence marquée pour les pauvres, les ignorants et les délaissés.

“ Vouée à l'apostolat, la Congrégation du Très-Saint-Rédempteur est en même temps un institut contemplatif. Elle a, dans son régime intérieur, quelque chose qui la rapproche des anciens ordres monastiques. C'est ce qui a fait dire à saint Alphonse que le Rédemptoriste doit être apôtre et chartreux ; apôtre au dehors, chartreux dans l'intérieur du couvent.

“ Cette vie apostolique et cette vie contemplative ont toutes deux, dans l'Institut, leur physionomie propre. L'apostolat repose sur trois bases principales, qui sont la simplicité, l'obéissance et la pauvreté ; et la vie contemplative a également, dans l'Institut, trois caractères essentiels : l'union à Jésus-Christ, l'amour de la sainte Vierge et l'esprit de prière.

La Congrégation du Très-Saint-Rédempteur a son centre à Rome ; elle est divisée en douze provinces,

Université Laval, Faculté des arts. — Mercredi, 2 novembre, à huit heures du soir, au Cabinet de Lecture paroissial, conférence donnée par M. l'abbé P. Rousseau, professeur d'histoire universelle.

Sujet : *l'Histoire universelle.*

Messieurs les membres du clergé sont particulièrement invités à honorer de leur présence les cours publics de la Faculté des arts.

Messieurs les membres du clergé qui ont l'intention de faire relier les *Documents épiscopaux* de NN. SS. les évêques de Montréal trouveront en vente, dans quelques jours, les portraits de LL. Grandeurs, avec autographes et armes. Ces portraits ont été faits pour la publication des *Documents*.

Le 9 novembre prochain aura lieu à l'asile Nazareth, le souper annuel que les dames patronnesses de l'Institut des jeunes aveugles donnent au profit de ces malheureux enfants.

Plus que jamais, cet Institut qui rend des services si nombreux et si signalés a besoin qu'on vienne à son aide. Cette année, en effet, pour pouvoir accueillir les demandes d'admission, toujours croissantes, on a dû faire de grandes réparations.

Les bescins sont donc pressants à l'Institut des jeunes aveugles, aussi doit-on répondre à l'appel des charitables dames qui s'occupent de cet établissement et venir en foule prendre part à ce souper dont le prix est bien modique, une piastre.

Nous venons de recevoir trois livraisons, celles des mois d'octobre, novembre et décembre 1887, du *Propagateur de la dévotion à Sainte Philomène*, publié par M. l'abbé Paquet, curé de Sainte-Pétronille.

L'auteur nous apprend que du 1er janvier au 15 octobre, cette année, 1600 pèlerins ont visité le sanctuaire de Sainte-Pétronille. En parlant des pèlerinages organisés il cite des traits bien propres à redoubler notre confiance dans l'intercession de sainte Philomène.

A ce titre nous publions le récit que donne le *Propagateur* du pèlerinage des paroisses de Saint-Narcisse, Saint-Jacques des Piles.

“ Le 17 septembre, nous recevions du zélé curé de St-Narcisse les informations suivantes: “ Nous devons aller faire un pèlerinage à Ste-Anne de Beaupré, le 27 du présent mois, et c'est notre intention d'arrêter en descendant au sanctuaire vénéré de Sainte Philomène pour y offrir nos prières..... Nous serons chez vous entre midi et deux heures mais je ne saurais préciser davantage. Je me suis entendu avec le capitaine pour l'abord du quai auquel nous devons accoster pour nous rendre à votre église. Il ne me faut plus que votre bienveillante permission pour complé-

ter toutes les autorisations requises : j'espère qu'elle nous sera généreusement accordée. ”

Une pareille lettre ne pouvait manquer de nous faire plaisir et de recevoir de notre part une réponse affirmative accompagnée de nos meilleurs souhaits de bon voyage.

Nous nous empressâmes de la donner, et au jour fixé, à 2 heures moins un quart, l'*Etoile* débarquait au quai Beaulieu. 350 pèlerins du comté Champlain, sous la direction des RR. MM. Chrétien et T. Gravel.

Le trajet du quai à l'église par la nouvelle route est d'une vingtaine d'arpents, mais un sentier très agréable à travers le bois abrège cette distance d'un tiers au moins : on le suivit à notre suggestion, et dans un quart d'heure, on était rendu au sanctuaire, fort étonné de n'avoir pas eu un plus long chemin à parcourir.

Le R. M. Chrétien ayant laissé au curé de Ste-Pétronille toute latitude pour la durée de l'instruction, celui-ci en profita pour faire connaître à ces braves gens l'histoire de la découverte des ossements de sainte Philomène dans les catacombes, de son martyre d'après les emblèmes de la pierre sépulcrale expliqués par la sainte elle-même dans la révélation faite à la Sœur Marie-Louise de Jésus, et de son culte dans les différentes parties du monde. Introduit dans ce pays en 1835, ce culte, ajouta-t-il, y a été très populaire pendant une dizaine d'années. Pourquoi donc s'est-il affaibli graduellement jusqu'au point de n'être plus connu que d'un très petit nombre de personnes, et pourquoi, d'un autre côté, s'affirme-t-il de nouveau depuis quelques années avec un éclat dont la splendeur augmente de jour en jour ?

Sans chercher à pénétrer les secrets de Dieu, n'est-il pas permis de croire qu'après avoir fait briller ce nouvel astre dans le firmament de l'Église du Canada juste assez de temps pour qu'on ne vint pas à l'oublier, la Providence ait voulu, avant de lui laisser émaner de plus beaux rayons de lumière, que la dévotion à la bonne sainte Anne, si merveilleusement implantée la première dans notre pays, y poussât tout d'abord de fortes et vigoureuses racines ! Mais, maintenant que cette aimable dévotion s'est universalisée parmi nous, que la patronne de notre province de Québec voit tous les ans accourir avec amour vers son sanctuaire de Beauré une centaine de mille pèlerins, que son culte a atteint pour ainsi dire l'apogée de la gloire par le couronnement au nom du Souverain Pontife de sa statue miraculeuse dans un temple riche et magnifique, il semble qu'on peut espérer avec plus de confiance de voir briller d'un plus vif éclat l'astre radieux de 1835. C'est la conviction du curé de Sainte-Pétronille que le culte de sainte Philomène va à son tour opérer sa part de bien dans les âmes et que son sanctuaire de Ste-Pétronille, déjà si favorisé de la bonté divine, verra désormais se renouveler souvent le spectacle édifiant qui se déroule aujourd'hui en sa présence,

Telle fut, en résumé, la dernière partie de l'entretien du curé qui finit par exhorter ses auditeurs à une grande confiance en la puissance d'intercession de sainte Philomène qui a fait de nombreux miracles même en ce pays, sans négliger pour cela le culte de sainte Anne, qui a droit à une prédilection marquée, et encore moins, celui de la très sainte Vierge Marie et de saint Joseph.

Après ce discours, qui avait duré environ trois quarts d'heure, M. le curé St-Narcisse manifesta le désir d'un salut au T. S. Sacrement et demanda même au curé de Ste-Pétronille qu'avant la vénération de la relique il eût la bonté de lire à son peuple l'acte de consécration à sainte Philomène ainsi que les prières diverses à la sainte dans un pèlerinage, telles qu'indiquées dans notre 8e livret du *Propagateur*. " Nous sommes venus, nous dit-il à notre grande édification, en pèlerinage à Ste-Philomène et à Ste Anne, nous voulons faire les choses comme il faut dans les deux places."

Nous nous rendîmes avec bonheur à cette pieuse invitation, après la bénédiction du T. S. Sacrement qui fut donnée par le R. M. Gravel, le R. M. Chrétien s'étant réservé la tâche de faire vénérer la relique pendant que nous bénirons à la sacristie les cordons et autres objets de piété

Le pèlerinage de St-Narcisse a été notre seul pèlerinage de station en 1887 : nous espérons qu'il reviendra encore, précédé et suivi de plusieurs autres semblables, *faire les choses comme il faut* une autre année et attirer ainsi sur notre sanctuaire ainsi que sur notre œuvre les bénédictions du ciel.

PAPE ET ROI.

Sous ce titre, l'*Observateur Français* publie l'article suivant :

" Le Pape est roi. La loi des garanties elle-même reconnaît et proclame qu'il doit jouir des " honneurs souverains." Elle reconnaît et proclame que, comme tous les autres souverains, il aura droit de recevoir, en toute liberté, des ambassadeurs accrédités de la triple couronne pontificale.

" Non seulement la loi des garanties le proclame, mais les puissances le reconnaissent.

" L'*Unità Cattolica*, de Turin, rappelle fort à propos cette réflexion de M. Mancini à la Chambre des députés, le 14 mars 1873 : " Je voudrais voir, disait-il, au timon de l'État, en Italie, le prince " de Bismarck."

" Eh bien ! riposte l'*Unità Cattolica*, savez-vous ce que dirait le prince de Bismarck ? Sa lettre au Pape, en date du 15 janvier 1886, sur la question des Carolines, nous répond.

" Le titre qu'il donne au Pape est celui que lui reconnaissent " les garanties " de l'Italie et les puissances, c'est le titre de souverain, de roi ; il l'appelle " Sire."

“ En fait, le gouvernement du Quirinal prétend faire du Pape un *sujet* du roi !

“ Et, ces jours-ci, la police a confisqué des adresses de catholiques au “ Pape-Roi,” découvertes à Rome.

“ Voilà comment sont observées les “ garanties ” offertes par l’Italie au monde chrétien pour la liberté et l’indépendance du Chef de l’Eglise.

“ Mais cette “ loi des garanties ” — comme le disait un député italien à la Chambre, le 24 janvier 1871, — me rappelle l’*Ave rabbi, Rex Judæorum*, par lequel on saluait le Christ après l’avoir suspendu à la croix.

“ Illusion peut être chez quelques-uns, la loi des garanties, on ne peut le nier, aujourd’hui, devant l’évidence et devant certains aveux, ne fut ni plus ni moins qu’une œuvre destinée à tromper le monde chrétien. Aussi n’en est-on satisfait ni à droite, ni à gauche.

“ Pour croire *au bon sens* que je dois admettre en chacun de mes collègues — disait un collègue de M. Bortolucci, que je citais tout à l’heure, — je pense *que vous ne croyez pas à la liberté de l’Eglise* ; que cette phrase de l’*Eglise libre dans l’Etat libre* se réduit à une plaisanterie politique et peut être souriez-vous intérieurement en voyant que je la prends au sérieux. Oui, vous ne croyez pas à la *pompeuse liberté promise au Pape*.”

“ M. Minghetti, dans son livre *de l’Eglise et de l’Etat* (p. 54 de la traduction de M. de Laveleye), nous explique pourquoi cette loi de prétendues “ garanties ” a été faite :

“ Il fallait, dit-il, ôter aux esprits sincères (?) la crainte que l’Italie, en allant à Rome, ne voulût toucher à l’indépendance spirituelle du chef de la religion catholique. Il fallait encore mettre à néant cet autre soupçon que le gouvernement italien pût un jour se servir de la Papauté, comme d’un instrument pour ses vues politiques.”

De là, toutes ces belles et trompeuses promesses sur l’indépendance du Pape jouissant à Rome de l’inviolabilité (art. 1er de la loi du 13 mai 1871), du respect contre les attentats, les offenses et les injures (art. 2), jouissant aussi de ces “ honneurs *souverains* ” que le gouvernement italien prétendait lui rendre, en lui conservant “ les préséances d’honneur qui lui sont reconnus par les “ *souverains catholiques*.”

“ En fait, qu’arriva-t-il ?

“ Il arrive que la liberté du Pape, reconnu et proclamé nécessairement *indépendant*, dut *dépendre* d’une discussion au Parlement, en 1870-1871, et que cette liberté du Pape *indépendant*, *dépend*, aujourd’hui, d’une majorité, d’un vote !

“ C’est enfin que cette “ loi des garanties ” imaginée pour rassurer — ou, plus exactement, pour abuser — le monde chrétien, a pu être donnée par l’homme d’Etat qui en expliquait tout à l’heure la raison d’être, le prétexte, comme étant “ une loi de

simple opportunité et d'un *caractère provisoire*," — par conséquent, une garantie ridicule, hypocrite, illusoire, nous dirions, s'il était possible de se servir de pareilles expressions en si grave matière, une " plaisanterie politique ! "

" Il arrive encore ce que le *Riforma*, l'organe du ministre Crispi, nous apprend : Des pétitions imprimées avec dédicace " au Pape-Roi " sont jugées offensantes pour l'hôte du Quirinal et sont confisquées, bien que la loi des garanties reconnaisse au Pape toutes les prérogatives et tous " les honneurs *souverains*."

" Et cela, juste après cette lettre où le roi Humbert s'engage à montrer au monde, à l'occasion du jubilé pontifical, combien le Pape est libre à Rome ! Il en est ainsi pour tout ce qui regarde l'indépendance pontificale.

" S'agit-il de la correspondance du Pape : L'article 12 de la loi dite des garanties déclare encore que " le Souverain-Pontife correspond librement avec l'épiscopat et avec tout le monde catholique, sans la moindre ingérence de la part du gouvernement italien."

" Eh bien, malgré cette loi, la correspondance du Pape avec les évêques et les fidèles est exposée quotidiennement aux indiscretions du gouvernement hostile. L'*Osservatore Romano* rapporte ces jours-ci que de nombreuses lettres destinées au Vatican ont été violées, décachetées ou perdues.

" Tout cela n'est pas pour démontrer que la situation actuelle est tolérable, et que, si, comme l'avouait récemment M. Bonghi dans sa lettre au *Figaro*, la question de la papauté est bien une question *internationale*, la nécessité s'impose de Rome rendue à ses traditions et à son incomparable splendeur de capitale du monde chrétien ?

" Sans doute, disait Donoso Cortès, dans son discours prononcé au Congrès, le 4 janvier 1849, le premier pouvoir chez le Pape, c'est le pouvoir spirituel, le temporel est un accessoire. Le monde catholique a droit que l'oracle infallible de ses dogmes soit *indépendant et libre* ; par conséquent, la question de *souveraineté* qui, dans tous les autres pays, est une question politique, est à Rome une question *religieuse*."

" Cette souveraineté du Pape est si nécessaire pour la liberté et l'indépendance du chef de l'Eglise, que la loi des garanties elle-même n'a pas pu se dispenser de la proclamer.

" Si les mêmes hommes qui ont voté la loi des garanties la violent, le Pape est-il libre ? Si le Pape n'est pas souverain, il est sujet. Est-ce que le chef de l'Eglise universelle peut-être le sujet d'un roi d'Italie ? "

LE FILS DU SEIGNEUR DE CAPHARNAÛM.

Ce seigneur avait un fils, l'objet de sa tendresse, qui était tombé malade à Capharnaüm. Le mal était si violent, qu'il ne restait plus d'espérance de guérison que dans un miracle. Jésus en avait fait un grand nombre en cette ville, mais il était absent : triste situation pour un père affligé, et sur le point de perdre ce qu'il a de plus cher au monde. Il demande, il s'informe où est Jésus, il est attentif à tout ce qu'on en dit, et enfin il apprend qu'il est parti de la Judée et qu'il se rend par la Samarie en Galilée. Si nous avions pour le salut de notre âme le même empressement qu'eut ce père pour la guérison de son fils, nous nous informerions, comme lui, de tout ce qui peut contribuer à notre guérison, à notre sanctification, à notre perfection ; rien ne nous paraîtrait indifférent de tout ce qui nous ferait trouver Jésus, et en lui un secours à nos maux.

Considérons le voyage qu'entreprend ce père affligé. Craignant que Jésus n'arrive trop tard à Capharnaüm, il prend le parti d'aller à sa rencontre pour le prier de hâter sa marche. Il ne se repose de ce soin sur personne ; il laisse son fils pour aller lui chercher du secours ; il part, sans que la longueur et la fatigue du voyage puissent l'arrêter. Il n'en est pas ainsi de nous, quand il s'agit de travailler à notre salut : tout nous épouvante, les moindres difficultés nous arrêtent.

Voyons quelle est l'humilité de sa prière. *Et il le supplie de venir guérir son fils.* Il trouva Jésus à Cana ; et courut lui raconter le sujet de son affliction et sollicita son cœur avec confiance et humilité. Si cette prière était défectueuse à certains égards, elle était au moins respectueuse et fervente. Que les nôtres aient surtout ces deux qualités !

Admirons la persévérance de cet étranger. Sa foi imparfaite avait besoin d'instruction. Jésus la lui fit, et, prêt à accorder sa demande, il cacha d'abord sa volonté sous l'amertume d'un reproche, en lui disant : *« Si vous ne voyez, vous autres, grands du monde, des miracles et des prodiges, vous ne croyez pas. Et vous voilà, dit-il à ce seigneur, vous autres hommes honorés dans le monde, par votre naissance, ou par vos dignités ; si vos besoins personnels ne vous forcent à recourir à moi, ou si je n'accorde des miracles à votre curiosité, rien d'ailleurs ne peut vous persuader que je suis le Messie ; il vous faut des signes extraordinaires, qui vous distinguent devant les hommes, ou des prodiges accordés à vos nécessités : à ces conditions, vous vous portez à croire, autrement vous ne vous faites pas même un devoir de vous instruire. »* Hélas ! n'est-ce pas ainsi que nous agissons nous-mêmes ? Quand songeons-nous à recourir à Dieu, si ce n'est dans les afflictions temporelles ? Nos désordres, le danger où est notre salut, ne nous touchent point en comparaison d'une disgrâce, d'un accident. Jésus, par cette réprimande, humiliait l'orgueil de

ce seigneur ; mais il enflammait ses désirs, ranimait son espérance et exerçait sa foi ; il l'exerçait même d'autant plus qu'en disant ces paroles, il ne paraissait point se disposer à partir, et ce père désolé comptait tous les moments et craignait toujours que le remède ne vint trop tard. Loin de se rebuter cependant, il s'humilie et réitère ses instances. “ *Seigneur, dit-il, venez avant que mon fils meure ; mon fils est à l'extrémité ; daignez-vous hâter !* ” Heureux père, votre persévérance va être couronnée, et même au-delà de vos espérances ! *Allez, lui dit Jésus, votre fils est guéri.* Et, en effet, dans le même moment, Jésus le guérissait à Capharnaüm. Apprenons à connaître le Maître que nous servons. S'il nous reprend, s'il semble nous rebuter, s'il diffère de nous exaucer, c'est toujours son amour qui le fait agir, et il n'en use ainsi que pour notre avantage. Demandons-lui avec résignation les biens temporels et si, pour notre bien, il nous refuse, acquiesçons à sa sainte volonté. Pour les biens spirituels, demandons-les avec instance, avec persévérance, et il nous accordera toujours plus que nous ne lui demanderons.—L'abbé DUQUESNE.

Mgr Lamarche, nouvel évêque de Quimper et Léon, France.

Tanquam miles sacerdos, a dit un des Pères de l'Eglise.

Le prêtre, soldat, qui l'aura mieux incarné que celui qui vient d'être nommé évêque de Quimper et Léon, en remplacement de Mgr Nouvel ? S'il n'avait dû être l'un, il aurait certainement voulu être l'autre ; et voilà que, par fortune, il lui aura été donné d'être les deux !

Car l'abbé Lamarche a si bien mêlé sa vie à celle de l'armée, son âme à celle du soldat, que cette glorification de l'épiscopat — si celui-ci n'était le couronnement d'une existence faite de toutes les forces dépensées au service du bien, de tous les sacrifices, de tous les désintéressements, de toutes les charités et de toutes les vertus—serait, aujourd'hui, comme la consécration de “ l'aumônier militaire ” !

A peine Lamarche,—il est né à Paris, le 15 mars 1827, sur la paroisse Saint-Sulpice, où il fut baptisé, fit sa première communion, reçut l'ordination, le 21 décembre 1851, des mains de Mgr Sibour, où il sera vraisemblablement sacré,— avait-il été “ oint parmi les forts ”, qu'il partait pour la Crimée (1854-1855), en qualité d'aumônier, à bord du *Fleurus*, puis, à Kinburn, sur le *Vautour*, avec le capitaine Paris pour commandant (un manchot... qui ne l'était guère, au feu), aujourd'hui vice-amiral et directeur du Musée maritime, au Louvre. L'amiral Bruat, pour la France ; l'amiral Lyons, pour l'Angleterre, avaient canonné et occupé cette place forte, cernée par les glaces, à l'aide de bateaux plats, inventés par Napoléon III, utiles et précieux instruments dont on s'était méfié, et qui firent merveille ; là, le jeune aumônier exerça, dans

toute leur étendue, ses fonctions fortifiantes auprès des troupes de terre et de mer, qui l'appelaient " Notre Père ". Il fit successivement deux voyages à Sébastopol, au milieu des plus grandes difficultés, des fatigues les plus rebutantes, et en ramena, ainsi que de Constantinople, de véritables convois de blessés, de typhoïdiques et de cholériques qu'il traita...en invulnérable !

Un jour, le général Le Bœuf, qui commandait dans cette région toutes les forces de terre et de mer, accosta l'abbé Lamarche, et, d'un ton dont la rudesse dissimulait mal l'attendrissement et l'admiration : " Monsieur l'aumônier, je vais vous mettre aux arrêts. " — " Pourquoi, mon général ? " — " Eh ! parce que vous vous dépensez trop. " — " Que diable ! nous n'avons que vous (un autre, l'abbé Monnier, avait succombé à l'épidémie) ! " — " Oh ! alors, général, pas de danger... Puisque je suis seul, laissez-moi les " soulager, ces pauvres gens : le bon Dieu m'épargnera. " Et il ajouta, souriant, de l'aimable et doux sourire qu'on lui sait : " Il a besoin de moi ! "

Le vice-amiral Pâris disait de lui : " Il fut des plus braves et des plus utiles aux matelots et aux troupes de la garnison. Il alla à terre en dépit des plus grandes difficultés, titubant — comme un homme ivre — et s'appuyant contre moi, qui ne titubais pas moins, pour aller chercher les malades ; et il les ramenait sur ses épaules, dans ses bras, je ne sais, ma foi ! pas comment, pour les soigner avec un dévouement superbe. Son caractère loyal, sa bonté l'ont fait aimer de tout le monde, et chacun, ensuite, s'est estimé aussi heureux qu'honoré de continuer avec lui des relations. "

Il est de fait que le nouvel évêque a reçu de tous les points du monde militaire et administratif et même officiel les témoignages d'estime et de sympathie les plus vifs et les plus nombreux.

* * *

De retour en France, il occupera le rang de vicaire dans plusieurs paroisses, où on l'aura envoyé, comme un auxiliaire précieux aux curés, comme un agent apostolique plein de zèle et de cœur, et là, partout, la pratique des vertus civiles, si je puis dire, lui sera facile. Il l'accomplira, ce devoir, si ardu pour d'autres, comme à l'aise, fortifié qu'il aura été par l'exercice des plus dures épreuves, lui qui s'est donné au drapeau, comme il s'était donné à la croix ! Il va à Saint-Eugène, qu'avait construit le curé Coquand, vraiment à ses risques et périls et qu'il aura, malgré ses efforts, tant de peine à payer, que l'huissier, plus d'une fois, frappera au seuil du sanctuaire. Et l'Empereur, de dire, ces jours-là à l'Impératrice : " Eugénie, les huissiers sont à Saint-Eugène ; on saisit ton église ! " Et l'Impératrice jetait quelques gâteaux aux féroces cerbères. A Sainte-Clotilde, l'abbé Lamarche va, en qualité de deuxième vicaire ; de deuxième vicaire encore à Saint-Denis de la Chapelle, qui est aujourd'hui la magnifique église Saint-Bernard, où préside l'abbé Baptifolier, un évêque de de-

main ; puis, premier vicaire à Clignancourt, à Charonne, où on l'appelaît " le Père des pauvres ; " aux Andelys, où une paroissienne lui a fait don d'une belle propriété, il érige un hôpital de vieillards ; partout où il passe il fait le bien, lui aussi !... Que de renoncements sa modestie tait ; que de... *dépouillements* cache sa soutane ! Le général avait raison, " il se dépense, " car il s'épuise en œuvres, en dons, en libéralités : il s'appauvrit, comme pour être plus près de ceux qu'il aime le plus, les pauvres.

La guerre de 1870 éclate ; il part, ^{* * *} comme aumônier du 4e corps, 4e division, général de Ladmiraull, il est à Borny, à Mars-la-Tour — Gravelotte — où il est décoré, à Saint-Privat, courant, sous les balles, là où il y a un blessé à panser, un mourant à bénir ; à Metz, pendant le blocus, son dévouement a comme affirmé la grande ambulance de l'Esplanade, où nous le rencontrons, tous les jours, visitant et soutenant plus de 1,500 blessés ; rivalisant, d'ailleurs, de zèle et de patriotisme avec les femmes messines, qui furent sublimes.

Après la reddition de Metz, il refusera de rentrer en France, où les prêtres dévoués ne manquent pas. Mais sa tâche n'est pas finie, tant qu'il restera des soldats quelque part ! Et, hélas ! c'est en captivité, c'est en exil, qu'il les retrouvera — qu'il ira les chercher. Il réclame, en effet, son internement ; on le lui refuse, et alors, noblement obstiné, généreusement fier, il ira dire à l'état-major prussien : " J'ai rang d'officier, j'ai droit à la captivité ! "

Et il part. A Neisse, il rencontre un soldat, qui a été un vrai patriote, et qui lui dit : " Il y a à Cosel un prêtre qui préfère Guillaume à Jésus, et qui se signale par sa haine pour les Français ! " Et l'abbé Lamarche, prenant sa pauvre valise, se met en route, disant : " C'est bien. Voilà mon poste ; j'y vais ! "

Il fit à Cosel comme ailleurs, comme partout, de grandes choses, modestement, avec son cœur d'apôtre, pleurant comme Français sur tant d'infortunes, mais, comme prêtre, relevant tous les courages ! Il sauva l'un des nôtres et des plus illustres, comme il avait été des plus vaillants ; il l'arracha à la mort pour nous conserver un homme de cœur, de talent et de caractère... Avec tous les autres captifs, il fut ce qu'on l'a connu dans son ministère, un ami ! Il les arracha au désespoir ; il leur donna son pain, mieux que le pain, les joies de l'âme, les tressaillements du cœur ; en leur apportant des nouvelles de la patrie ! L'autorité militaire prussienne avait retenu, en effet, et confisqué, faute d'affranchissement suffisant, deux mille lettres... de France, à destination, d'autant de prisonniers. Les malheureux ! ils l'avaient tous cette nostalgie du pays, qu'on emporte, allez ! à la semelle de ses souliers... Il fouilla dans toutes ses poches, il organisa des quêtes, des représentations, où Dumamet, le cœur gonflé de sanglots, donnait joyeusement la riposte au zouave, torturé de regrets et se rongéant de désespérance ; et il put, ainsi, racheter et distribuer

entre tous ces lettres chères qui, toutes, apportaient un peu d'azur du ciel du pays, quelques sourires des mères et les encouragements du reste de la famille...

Mais il lui était réservé de sacrer ^{*.*.*} son œuvre et de porter haut et loin les suprêmes élans de son beau dévouement aux nôtres ! Il éleva de ses deniers, en Prusse, des tombes à tous ceux de nos soldats qui succombèrent du mal d'exil ; et quinze ans après, il est reparti pour restaurer ces pierres sacrées, sous lesquelles reposent, chez l'ennemi, ceux qu'il n'a pu s'empêcher d'admirer. " Les braves gens ! " disait le roi Guillaume en les voyant à Sedan ! et partout, sur son chemin — ô pouvoir merveilleux de la vertu et du patriotisme ! — il put voir, à chacune des stations de ce divin calvaire, colonels, maires et curés prussiens se porter à sa rencontre, le recevoir avec admiration et l'aider respectueusement dans l'exercice de cette sublime mission !..

Nulle vie, certes, ne fut plus pleine de bonnes œuvres ! Il irait au bout du monde pour obliger, et son âme est riche de tous les trésors de l'abnégation et du dévouement... Or, comme il avait encore de grands dévouements au cœur et des services, d'un autre ordre, à rendre, on l'envoie à Quimper, où le champ est vaste, mais pas trop pour le prêtre éminent et l'apôtre fervent Mgr Lammarche..

EDOUARD DE SUTIL

Saint Vincent de Paul, curé de Clichy.

Le 24 septembre, la paroisse de Clichy, près Paris, aussi bien que les Lazaristes et les Filles de la charité, célébrait le 227^e anniversaire de la mort de saint Vincent de Paul, qu'elle eut l'honneur jadis d'avoir pour curé et qui fit bâtir l'église paroissiale que l'on voit encore.

Le saint avait gardé un excellent souvenir du temps qu'il avait passé à Clichy. Il disait à ce propos dans une conférence du 27 juillet 1633 :

" J'ai été curé des champs. J'avais un si bon peuple et si obéissant à faire ce que je lui disais, que, leur ayant recommandé de venir tous les premiers dimanches du mois à confesse, ils n'y manquaient point, et, voyant le progrès que faisaient ces âmes, j'en avais une consolation et un contentement non pareils et je me disais à moi-même : Ah ! que tu es heureux d'avoir un si bon peuple ! Oui, je ne pense pas que le Pape soit aussi heureux qu'un curé qui a un peuple qui est de si bon cœur."

— Un jour, M. le cardinal de Retz me demandait. — " Eh bien, monsieur Vincent, comment vous trouvez-vous ? " Je lui répondis : " — Monseigneur, j'ai un contentement si grand, que je ne le puis dire. " — Et pourquoi, me répliqua-t-il ? — " C'est que j'ai un

si bon peuple et si obéissant à ce que je lui commande, que je n'e dis à moi-même que ni le Pape, ni vous, Monseigneur, n'êtes point aussi heureux que moi."

MISSIONS ÉTRANGÈRES.

TONKIN MÉRIDIONAL.

Lettre de M. F. Belleville à Monseigneur l'Évêque d'Annecy.

Le 11 novembre, autre trait de la miséricorde du bon Dieu. On venait d'amener quatre rebelles à la citadelle. Pris les armes à la main, ils sont en outre les aveux les plus complets, et sont condamnés à être exécutés dans la journée même. L'un, Dâu-trù, était simple soldat ; le second, Dâu-thù, jeune lettré, avait un grade correspondant à celui de sergent major ; les deux autres, Crân-quàn et Nguyén-trèù, étaient officiers dans l'armée des rebelles. Comme on demandait à l'un d'eux où était son fusil : " Est-ce donc aux chefs à faire le coup de feu, répondit-il avec fierté, pour que vous me posiez pareille question ? " Apprenant leur condamnation à mort, je vais les voir ; ils avaient la cangue au cou et étaient attachés chacun à une colonne du poste de garde de la citadelle. " Je viens, leur dis-je, amené par l'intérêt que je vous porte, arranger la plus importante de toutes les affaires. — Mais nous n'avons point d'argent, répondent-ils, faisant allusion à la coutume annamite qui consiste à tout racheter, même les plus grands crimes, avec des lingots. — Je ne vous demande point d'argent, repris-je, et il ne s'agit pas de votre grâce ; car que vous m'écoutiez ou non, vous ne verrez pas le coucher du soleil ; vous avez porté les armes contre le roi d'Annam, et il ne vous pardonnera pas ; vous avez aussi porté les armes contre le roi du ciel, et je viens vous apporter son pardon ; si vous voulez lui faire votre soumission, il vous donnera le bonheur, la liberté, et vous fera mandarius dans son royaume ; si, au contraire, vous persistez à ne pas le reconnaître, il va commencer dès aujourd'hui à vous punir par les feux et les supplices de sa prison éternelle. — Mais il n'y a qu'un ciel, répondit l'un des officiers, Crân-quàn, ancien caporal dans l'armée de Tu-Dùc ; je ne veux donc pas changer de route quand je n'ai plus qu'un pas à faire pour arriver au terme. — Et vous, frères aînés, que pensez-vous, dis-je aux trois autres ? — Pour nous, nous demandons à vous suivre. Père, nous sommes vos serviteurs, nous nous mettons sous la plante de vos pieds, que faut-il faire ? " Quelques instants après je revenais avec un catéchiste, et j'obtins de conduire les trois catéchumènes dans une maison voisine, afin d'avoir plus de tranquillité pour les instruire des vérités nécessaires au salut. L'officier apprenait avec une facilité étonnante ; le sergent-major était dévoré par la fièvre et faisait des efforts pour suivre ; quant au soldat, ses yeux pétil-

laient de joie en répétant, et avec quelle ferveur, la prière : Thanh Maria, cầu cho chúng tôi : Sainte Marie, priez pour nous. A l'occasion d'un verre d'eau-de-vie que je leur fis donner, il priaît qu'on lui ôtât ses liens afin de pouvoir me faire les prostrations annamites : " Comment donc remercier le Père ? " répétait-il. — Mon jeune catéchiste les exhortait au repentir de leurs fautes : " Vous avez volé, brûlé, tué...—Pour moi, je n'ai encore tué personne, reprit-il avec vivacité." — Cependant le soleil baissait à l'horizon ; je récitais mon bréviaire ; j'étais arrivé à ces mots : Que le Roi des Anges nous conduise dans la société des habitants des cieux, quand on donne le signal du départ. Je baptise les trois néophytes sous le nom de Paul, et leur passe au cou la médaille miraculeuse. Arrivés au lieu du supplice, à quelque distance sur la grand'route, ils s'asseyent sur le sol, et sont attachés par derrière à un pieu solidement fixé en terre et qui monte à la hauteur des épaules ; l'écritéau qui porte leur sentence est aussi planté à quelques pas devant chacun d'eux ; de plus, pour les néophytes, je fais tenir la médaille miraculeuse par trois chrétiens devant leurs yeux ; puis, un sabre unique que se passaient quatre bourreaux détachait leurs têtes, et tous les quatre paraissaient devant Celui qui a pardonné au bon larron sur la croix.

Voilà un de ces faits qui prouvent et la miséricorde de Dieu pour les pécheurs et sa providence paternelle pour le missionnaire. Une consolation plus grande encore a été la grâce du jubilé ; le jubilé, qui produit partout des fruits abondants, en a produit ici d'extraordinaires ; il a été comme le chant du coq pour plusieurs, et pour tous comme l'entrée d'un port tranquille après la tempête. Pendant les quinze jours qu'a duré la retraite, du 21 novembre au 5 décembre, le presbytère, qui encore sert d'église, a été continuellement plein d'une foule qui regorgeait dans les quatre maisons voisines. Les divers exercices qui se succédaient le long de la journée, prières, méditations, sermons, examen de conscience, ne suffisaient pas à satisfaire la piété des fidèles, et c'était pour moi une joie vraie et intime, quand, après une longue station au saint tribunal, allant prendre l'air, j'entendais, au milieu de la nuit, la douce mélodie du chant du catéchisme dans le village ; ce rythme cadencé et varié suivant l'accentuation de chaque syllabe, et où les noms de Jésus et de Marie font la dominante et le *crescendo*, m'arrivait adouci et ondoyant et comme rendu moelleux par la distance, et aurait certainement ravi l'âme de saint Bernard. Pendant de longs mois, nos enfants, répartis en quatre cours, avaient eu leurs six heures de catéchisme par jour ; aussi quarante d'entre eux ont-ils ajouté le fleuron de leur première communion au bouquet de 900 communions qui ont couronné les exercices du jubilé ; l'obole des fidèles, malgré leur indigence, a fourni 110 ligatures, et l'on peut dire des chrétiens du Dinh cầu, que ceux qui n'ont pas lavé leurs péchés dans leur sang l'an passé, les ont lavés cette année à l'anniversaire dans les eaux de la pénitence.

Une conversion.

(Suite et fin.)

— Non. Les saints connaissent nos désirs et nos supplications, mais ce n'est pas par eux-mêmes; c'est Dieu qui les en instruit. S'il révélait déjà à Abraham et aux prophètes, alors qu'ils étaient encore sur la terre, les mystères de l'avenir, pourquoi soustrairait-il à la connaissance de ses élus au ciel ce qui concerne leurs frères d'ici-bas, unis à eux par les liens de la charité? Ou bien pourquoi les saints, dans cette lumière où ils voient Dieu face à face, ne verraient-ils pas également des choses qui se passent sur la terre et concernant la béatitude et le royaume de Dieu?"

Cette conversion jeta Émile dans l'étonnement. Le pasteur leur avait dit, dans ses instructions religieuses, que les catholiques adoraient la Mère de Dieu et les saints, et voilà que rien n'était plus faux; entre l'adoration et l'invocation il y avait un abîme. Mais alors pourquoi les pasteurs l'avaient-il tant de fois affirmé? Ce ne pouvait être ignorance chez lui; rien ne devait lui être plus facile que de connaître l'exacte vérité: il avait étudié la théologie du reste, et ce n'était pas chose admissible qu'il ne connût du moins la substance et la doctrine catholique. "C'était donc parti-pris de nous induire en erreur sur ce point!" De là à conclure que toutes les abominations qu'il avait entendu reprocher à l'Église catholique n'étaient pas plus vraies, il n'y avait pas loin. Émile résolut de pousser ses investigations jusqu'au bout et de mettre en pratique à ce sujet le principe protestant du libre examen.

Il eût été difficile à son ami trop jeune et trop peu versé lui-même dans la science théologique, d'entreprendre une démonstration en règle du dogme catholique. Il se contenta donc d'opposer les multiples erreurs et interprétations des protestants au sujet de l'Eucharistie, au texte clair et net de l'Écriture: "Ceci est mon corps, et ceci mon sang," dont les hérétiques avaient arbitrairement fait: "En ceci est mon corps," ou bien "Ceci signifie mon corps et mon sang," ou encore: "Ceci rappelle mon corps et mon sang," etc., etc. L'exemple était heureusement choisi et devait frapper l'esprit droit d'Émile. Aussi celui-ci, à chaque nouvelle rencontre, priait Charles de lui parler encore de l'Eucharistie. Après avoir tâché de satisfaire son ami du mieux qu'il put, il finit par lui conseiller d'aller voir le curé de la paroisse. Après de longue hésitations, le jeune protestant s'y décida. Un dimanche soir, il prit son cœur à deux mains et se dirigea vers la demeure du curé.

"Je frappai, raconte-t-il, et quand M. le curé eut dit: "Entrez!" je pénétrai chez lui tout tremblant. Tout mon courage était tombé. Je ne pus proférer que ces mots: Je voudrais devenir catholique. M. le curé me demanda si j'avais perdu l'esprit. Surpris, je le regardai. Ainsi, c'était là ce que pensait un prêtre ca-

tholique de quelqu'un qui désirait se convertir !—Mais peu à peu le cœur me revint, et je priai instamment le curé de me dire au moins quelque chose sur la foi catholique, notamment sur les cérémonies du culte catholique.—Son ami Charles n'avait pu les lui expliquer—Le curé ne voulut rien entendre et me dit de rentrer tranquillement chez moi, en réfléchissant à la sottise *lubie* qui me prenait ; c'est le mot dont il se servit. Je le suppliai finalement de me permettre d'assister le lendemain à l'office catholique. Il me répondit que ceci, il n'avait le droit de l'interdire à personne."

Émile s'en retourna tout triste. Il avait craint jadis d'être traîné de force dans le sein de l'Église catholique ; il était bien détrompé. La pensée que le curé avait appelé "une lubie" son sincère désir de connaître la vérité le remplissait de dépit. Charles, à qui il alla s'en plaindre, le consola en lui montrant que la conduite du curé n'avait rien que de fort naturel, puisqu'il n'avait aucune raison de croire à sa sincérité. Émile en convint, se tranquillisa, se proposa d'assister tous les dimanches aux offices catholiques, mais, en même temps, d'importuner sans cesse le curé de ses supplications, jusqu'à ce qu'il consentit à l'instruire dans la foi catholique. Quoiqu'il eût résolu d'attendre huit jours pour frapper une seconde fois à la porte du presbytère, il aurait voulu y aller dès le lendemain. Il patienta encore trois jours et s'y rendit alors. A ses instances le curé opposa le même refus. Quelques jours après, nouvelle démarche aussi inutile que les précédentes ; le curé lui dit, cette fois, qu'il n'avait pas le temps. Cependant Émile s'en retourna moins découragé : il n'avait plus été question de lubie. Il s'affermir davantage dans sa résolution de n'avoir point de repos avant qu'on voulût bien lui donner l'instruction religieuse, on du mois des livres qui y suppléeraient. La fois suivante, le curé lui dit de s'asseoir. Il lui demanda alors si ses parents étaient informés de son projet de se convertir au catholicisme. Sur sa réponse négative, le curé lui dit qu'il pouvait seulement lui conseiller d'en parler à ses parents ; si ceux-ci y consentaient, il serait temps d'aviser. Émile se prit à pleurer, en cherchant à expliquer qu'aux premiers mots sur ce sujet, ses parents le repousseraient et le chasseraient de chez eux. A quoi le curé répondit : "Ce sont tes affaires." Émile le supplia de lui donner au moins quelques livres catholiques ; le curé lui remit entre les mains *Fabiola* et *Rippel, les beautés de l'Église catholique.*

Notre jeune homme lut et relut ces ouvrages, et plusieurs autres encore qui lui furent prêtés par le curé de la paroisse, tels que : *Une parole épiscopale aux protestants*, par Mgr. Conrad Martin, évêque de Paderborn ; il y trouva la lumière qui dissipe les préjugés, la vérité qui fait justice de la calomnie, et la piété qui nourrit le cœur. Pendant ce temps, il tenta auprès du curé de nouvelles démarches, condamnées, comme les autres, à demeurer infructueuses : le jeune homme étant mineur, il fallait le consentement de ses parents, et l'on ne pouvait passer outre sans risquer

d'ameuter l'opinion publique et d'encourir les pénalités inscrites dans la législation prussienne.

L'année 1882 était arrivée ; au printemps, Émile avait fini son temps d'apprentissage et il s'agissait, pour lui, de trouver une place d'aide jardinier. Il apprit, un jour, le départ de l'aide-jardinier employé au domaine de Hüffe, chez le baron de Vély ; et aussitôt il fit le nécessaire pour obtenir la place vacante. Ce qui l'y poussait, c'était la présence au château d'un chapelain, de qui il espérait recevoir enfin cette instruction religieuse tant désirée et si obstinément refusée par le curé de la paroisse. Il entra au domaine le 1er avril ; dès le surlendemain, il se présenta au chapelain dans le but d'être instruit de la doctrine catholique, qu'il avait d'ailleurs, disait-il, déjà étudiée à fond dans les livres. Le chapelain voulut d'abord en parler au curé ; d'ici là, il conseillait au jeune homme, si son désir était réel et sincère, de ne point rester dans la contrée, mais de chercher un emploi en pays catholique, où sa conversion ne provoquerait point d'éclat et ne serait pas accompagnée de conséquences aussi désagréables que dangereuses. Ceci ne faisait point l'affaire d'Émile, qui s'était engagé dans cette place pour un an, avec l'espoir d'être instruit et finalement admis dans la religion catholique. Il se voyait encore une fois déçu. Après bien des difficultés, voire des duretés qui lui coûtèrent mainte larme, Émile vit son persévérant désir exaucé ; le chapelain consentit à entreprendre, ou mieux à achever l'œuvre de son instruction dans la foi catholique, et les dispositions d'Émile étaient telles que, dans les premiers jours de septembre de cette année, il fut admis à faire son abjuration au pied de l'autel, à recevoir l'absolution de ses fautes et à s'asseoir au divin banquet. La cérémonie eut lieu dans le petit village de Blasheim, à une demi-lieue de Lübbecke.

(Abrégé des premiers chapitres de *Ma conversion et ses suites*.

Pour servir à l'histoire de la liberté religieuse et de la tolérance dans le nouvel empire allemand, par Émile Ladage. Paderborn, Bonifacius Druckerei.)

FIN.

DÉCÈS DE LA SEMAINE.



C'est une sainte et salutaire pensée de
prier pour les morts, afin qu'ils soient
délivrés de leurs péchés.

11 Mach. XII. 46

PRIONS POUR NOS MORTS

F. Ruelle ve Richard.— J. Baylan.— Ed. Lee.— A. McCaba ve Kelsey.
— N. Turcot.— B. Hogan, ép Prentice — Jérôme Pilon.— B. Varilarme.
— P. Waren.— A. Paquette, ép Leclerc.— M. Kelly.— T. Boucher.— O.
Bergeron, ép Lacroix.— A. Leblanc.— T. A. Dufort.— J. Lapointe.— A.
de Charital.— W. Pierce.— S. Pigeon.— M. Wright.— A. Fournier.

DE PROFUNDIS.

MAGASIN DU SACRE-CŒUR DESAULNIERS FRÈRE & CIE

(SUCCESEURS DE L. E. DESMARAIS)

IMPORTATEURS D'ORNEMENTS ET BRONZES D'ÉGLISE

VÊTEMENTS SACERDOTAUX ET VASES SACRÉS

ASSORTIMENT COMPLET D'IMAGERIE RELIGIEUSE

CHAPELETS, MÉDAILLES ET CRUCIFIX

BANNIÈRES, MERINOS A SOULAINES, SAY NOIR,
HUILE D'OLIVE, CIERGES, ETC., ETC.

Toutes les commandes par la malle ou autrement sont remplies avec ponc
ualite et promptitude.

Les Messieurs du clergé et les communautés religieuses sont priés de bien
vouloir faire une visite à notre assortiment, qui est absolument au complet.

1628 RUE NOTRE-DAME 1628

MONTRÉAL.

PENTURES A RESSORT DE GEER
employées dans plus de trente églises
et dans un plus grand nombre d'édi-
fices publics, les seules durables.

AUSSI BOURRELETS EN CAOUTCHOUC POUR GARANTIR DU FROID PAR LES PORTES ET PENETRES

Chez **L. J. A. SURVEYER,**

1588, RUE NOTRE-DAME.

MONTRES Grand choix de MONTRES; en OR
et ARGENT des plus célèbres ma-
nufactures Suisse et Américaine,
Bijoux de sa fabrique et de l'Etranger,
argenterie, lunettes et lorgnon
en or, argent, acier et nickel. Chape-
lets en pierres précieuses montés sur or et argent. Médailles en or.

(Sujet religieux). Chez,

NARCISSE BEAUDRY,
1580, rue NOTRE-DAME Montréal.



MEARS & STAINBANK

LONDRES-ANGLETERRE

REPRÉSENTÉS PAR

H. & J. RUSSEL

22 RUE ST-NICOLAS, Montreal

AGENTS AUSSI POUR

THE JONES BELL FOUNDRY CO.

TROY, NEW-YORK

WILLIAM BRITTON

PLOMBIER

Poseur d'Appareils à Gaz

A EAU CHAUDE ET A VAPEUR

TOUTES ESPECES DE TRAVAUX EN METAL

COMMANDES EXECUTEES PROMPTEMENT

15, RUE CLAUDE

En face du Marché Bonsecours

MONTREAL

JOS. CHS VAILLANCOURT
Menuisier & Charpentier
45 PLACE JACQUES-CARTIER

MONTREAL.

Ouvrages de toutes sortes, en bois
et en peinture,

A BAS PRIX

ETABLI EN 1859

HENRY R. GRAY

Chimiste-Pharmacien

144, Rue Saint-Laurent

MONTREAL.

Prescriptions des medecins preparees avec
soin. Premiere qualite de drogues et matieres
chimiques.

MAISON DE SANTE

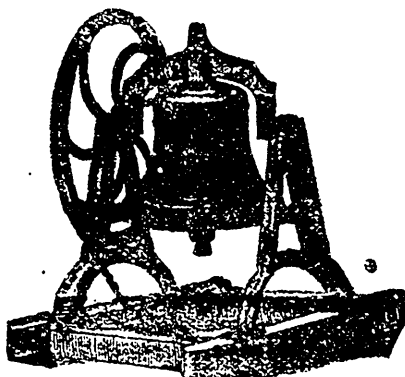
POUR LES

ALIÉNÉS ET LES EPILEPTIQUES, ETC., ETC.

SOUS LA DIRECTION DES

FRÈRES DE LA CHARITE.

Quelques pas plus loin que l'église de la Longue-Pointe, et du même côté de la dite église près Montréal, P. M.



FONDERIE CANADIENNE

CLOCHES

POUR

Eglises Collèges et Convents

SEULES OU EN CARILLONS

AVEC MONTURES EN FER OU EN BOIS

A meilleur marché et de meilleure qualité que les cloches anglaises ou américaines.

Fournitures pour intérieur des églises.

Appareils de chauffage d'après les meilleurs systèmes.

E. CHANTELOUP, 593, Rue Craig, Montréal, P. Q.

MAISON



Les célèbres Vins du Canada, la Bière et le Porter Labatt de London, le Beurre de choix, sont les spécialités de la Maison

J.-B. RICHER

No 556, Rue Lagachetière

MONTREAL.



LOTÉRIE NATIONALE

CLASSE D.

Tirages, le Troisième Mercredi de chaque mois.

Le sixième tirage mensuel aura lieu le

MERCREDI, 16 NOV. 1887, A 2 H P. M

VALEUR DES LOTS :

\$ 60,000.00

PREMIERE SÉRIE

NOMENCLATURE DES LOTS

1 Immeuble.....	do	\$5,000	\$5,000
1 Immeuble.....	do	2,000	2,000
10 Terrains à Montréal.....	do	300	3,000
15 Ameublements.....	do	200	3,000
20 do.....	do	100	2,000
100 Montres d'or.....	do	50	5,000
1,000 Montres d'argent.....	do	20	20,000
1,600 do do.....	do	10	10,000

2,147 Lots valant **\$50,000**

\$1.00 LE BILLET

DEUXIÈME SÉRIE

NOMENCLATURE DES LOTS

1 Immeuble.....	do	\$1,000	\$1,000
2 Immeubles.....	do	500	1,000
4 Voitures.....	do	250	1,000
50 Chaines.....	do	40	2,000
1000 Services de toilette.....	do	5	5,000

557 Lots valant **\$10,000**

25 cts LE BILLET

S. E. LEFEBVRE, secrétaire.

Bureau : No 19, RUE SAINT-JACQUES, MONTREAL.

ORGUES--HARMONIUMS DOMINION

— FABRIQUÉS SPÉCIALEMENT POUR L. E. N. PRATTE. —

PAR LA

COMPAGNIE D'ORGUES ET DE PIANOS DOMINION, BOWMANVILLE, ONT.

A l'usage des Eglises et des chapelles de communautés, d'après des devis particuliers et autres que ceux du catalogue : ça a été pour 5 ans et surpassant en RICHESSE, en PUISSANCE et en SUAVITÉ DE SON les meilleurs instruments de fabrique étrangère. Les plus éminents Organistes du pays recommandent les Orgues-Harmoniums "DOMINION".

Satisfaction garantie et conditions faciles

Toujours en magasins, L'ASSORTIMENT LE PLUS VARIÉ QU'IL Y AIT EN CANADA
Commandes par la Poste et autres remplies avec diligence. Grande réduction de Prix

L. E. N. PRATTE

Agent général pour la province de Québec.

RUE NOTRE-DAME, Montreal.